



CARRIER, Hervé, *Lexique de la culture pour l'analyse culturelle et l'inculturation*

Raymond Lemieux

Volume 49, Number 1, février 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/400758ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/400758ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lemieux, R. (1993). Review of [CARRIER, Hervé, *Lexique de la culture pour l'analyse culturelle et l'inculturation*]. *Laval théologique et philosophique*, 49(1), 173–174. <https://doi.org/10.7202/400758ar>

Au moment où l'on voit dans l'Église catholique des tentatives de retour à une présentation «objectiviste» et étroite de la morale, il est bon de rappeler la tradition affirmant l'importance de la responsabilité propre de la conscience des hommes et femmes de bonne volonté qui cherchent à assumer leurs tâches historiques et de mettre en relief le caractère propre de la morale chrétienne. On pourrait craindre que cette insistance sur le caractère spécifiquement chrétien de l'éthique enferme le moraliste dans une attitude sectaire et l'empêche de communier aux aspirations de l'humanité; on perçoit plutôt que les tenants de cette théologie morale sont appelés à reconnaître la dignité fondamentale de tout être humain et à oeuvrer à la construction d'un monde selon «le plan» de Dieu. Une théologie morale profondément enracinée dans la foi professe une sorte de credo humain dans l'attention portée aux mouvements de l'histoire et dans la confiance manifestée aux hommes et femmes de bonne volonté cherchant ensemble des solutions aux grands problèmes de l'humanité.

Gabriel CHÉNARD  
*Université Laval*

Jean DESCLOS, **Une morale pour la vie. Catégories principales et petit vocabulaire de l'éthique.** Coll. Interprétations. Montréal, Paulines; Paris, Médiaspaul, 1992, 156 pages. (Un volume broché: 12,5 cm × 19,5 cm)

Le but de l'ouvrage n'est pas d'offrir un traité systématique de morale fondamentale, ni de morale spéciale, mais de faire apparaître la nécessité de questionner le sens de l'activité humaine et d'agir de façon raisonnable. Face au danger d'anomie conséquent au rejet d'un discours moralisateur, l'A. veut proposer quelques pistes d'éclairage et d'approfondissement. «L'aventure humaine comporte une multitude de défis, de dangers, de promesses, de conquêtes: dans cet univers complexe, difficile, exigeant, il faut avancer avec lucidité» (p. 6).

En parcourant les divers chapitres de ce volume, le lecteur se voit offrir une présentation simple des principales catégories de l'éthique: la personne, l'acte humain, les valeurs, la liberté, la conscience, les principes et normes, le droit, la morale chrétienne, etc. Dans la comparaison d'un arbre où feuilles, branches, tronc et racines sont vivifiés sous le mode de l'interdépendance, les divers éléments de l'éthique prennent place dans un ensemble vivant et évolutif.

Même si la définition de la morale apparaît un peu floue au départ, l'A., dans un souci pédagogique évident, se préoccupe de reprendre continuellement cette notion pour l'approfondir et pour en faire ressortir les diverses facettes (cf. pp. 5-6, 81-82, 87, 104). Le dernier chapitre qui présente quelques définitions pertinentes amènera le lecteur à plus de précision et de clarté concernant ce vocabulaire utilisé en morale.

Ce livre n'est évidemment pas destiné à des spécialistes de la discipline; il offre cependant une bonne introduction à la problématique éthique actuelle. L'A. était en face d'un projet ambitieux, celui de faire voir les enjeux éthiques de situations contemporaines. Aussi se préoccupe-t-il de soulever de façon claire et vivante un certain nombre de questions dans le domaine de la sexualité, de la bioéthique et de l'éthique sociale. Le but de l'ouvrage n'étant pas d'offrir un éclairage pour chacun de ces problèmes, le lecteur risque de rester sur son appétit. Mais il aura au moins appris que l'éthique est une science de la vie, et qu'à partir de cette «nécessaire ontologie», ce «désir d'être soi» (p. 30), à partir de valeurs et principes offrant une certaine stabilité, les normes et règles doivent nécessairement évoluer. Il aura compris qu'il est normal que le sujet agissant demeure, dans bien des cas dans une zone d'ambiguïté et de risque, étant donné que ces valeurs et idéaux doivent nécessairement s'incarner dans le terrain de l'expérience humaine particulière.

Gabriel CHÉNARD  
*Université Laval*

Hervé CARRIER, **Lexique de la culture pour l'analyse culturelle et l'inculturation.** Tournai-Louvain-la-Neuve, Desclée, 1992, 441 pages.

L'intérêt d'un lexique est que chacun peut y suivre sa propre trajectoire, allant d'un terme à l'autre au gré de ses associations d'idées ou encore de son besoin d'approfondissement d'une problématique. Ce faisant on découvre cependant qu'un lexique ne fait pas que juxtaposer des concepts: il dévoile aussi la structure d'un discours, c'est-à-dire ce en quoi des concepts font corpus, sont liés dans un système qui n'est pas celui d'un récit mais qui se présente comme un champ de rapports logiques, rapports impliqués dans un espace culturel autant que dans un temps historique, à la fois synchroniques et diachroniques.

Ce *Lexique de la culture pour l'analyse culturelle et l'inculturation* laisse voir d'emblée ses enjeux. Le concept d'*inculturation* est un outil théologique. Il désigne, nous dit l'A. qui a déjà publié des travaux faisant référence sur la question, «la pénétration du message chrétien dans un milieu donné et les nouveaux rapports qui s'établissent entre l'Évangile et la culture de ce milieu» (p. 195). Il suppose donc, en toute logique, que l'Évangile soit doté de la capacité de s'inscrire dans des cultures diversifiées, voire dans toute culture. L'inculturation n'est pas l'acculturation, sa proche parente et aînée dans les terminologies scientifiques contemporaines. Quand cette dernière désigne les processus anthropologiques et psychosociaux relatifs aux rencontres entre cultures ou à l'acquisition de traits culturels, la première va plus loin pour signifier un travail nécessaire — théologiquement fondé — de la foi dans la culture.

Mais si «le processus d'inculturation, c'est-à-dire la compénétration de l'Église et des cultures, est aussi ancien que le christianisme lui-même» (p. 196), il en suppose justement un point de vue spécifique sur les cultures, une trajectoire à la fois critique et analytique qui définit, en quelque sorte, l'espace d'une intelligence chrétienne du monde. C'est ce que balise le présent lexique, relativement au monde contemporain. Significativement, «inculturation» s'y trouve inscrit tout juste entre «impérialisme culturel» et «industrialisation». Viennent ensuite, de chaque côté, «idéologie» et «industries culturelles»: les choix terminologiques traduisent d'emblée les enjeux de l'ouvrage. On y trouve ainsi en oeuvre, avec commentaires et éléments bibliographiques, dans un langage toujours simple mais sans complaisance, une centaine de concepts-clés de l'analyse culturelle. Impossible, bien sûr, de passer chacun en revue. Au hasard de notre pérégrination, disons simplement qu'aucun ne nous a laissé indifférent. Parfois l'A. procède en relevant d'abord un trait d'histoire du concept (ex. «idéologie»), d'autres fois en soulignant sa place dans la pensée contemporaine (ex. «identité culturelle»), d'autres fois encore par l'évocation des polémiques qu'il suscite (ex. «société de consommation», «conscience collective»). L'éclairage vise toujours, cependant, à donner justice au concept en tant qu'outil d'une pensée cohérente et mise à jour.

À ce titre, ce livre s'avérera lui-même un outil précieux, sinon pour les spécialistes de l'analyse culturelle qui y trouveront rappel des concepts-clés de leur discipline mis en perspective ecclésiologique, en tous cas pour les praticiens des sciences religieuses

qui veulent s'y retrouver dans les rapports entre leur discipline et l'évolution contemporaine des cultures.

Raymond LEMIEUX  
Université Laval

Monique DUMAIS, *Les droits des femmes*. Coll. Interpellations. Montréal, Éditions Paulines & Médiaspaul, 1992, 132 pages.

En analysant la *Déclaration universelle des droits de l'homme* d'un point de vue féministe, Luce Irigaray conclut: «Bref cette émouvante *Déclaration des droits de l'homme* ne signifie quasiment rien relativement à ma réalité quotidienne de femme» (*Le temps de la différence*, p. 11). Dans la mesure, en effet, où le concept censément universel d'homme masque de plus en plus mal la sexuation du discours, et «apparaît comme un particulier propre à l'homme» (IRIGARAY, «Le langage "de" l'Homme»), toute déclaration, charte ou proclamation des «droits de l'homme» risque d'oublier les droits de la moitié du genre humain. C'est ce qu'avaient déjà compris, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, Olympe de Gouges, par exemple, et Mary Woolstonecraft. Cette dernière, dans sa dédicace de *Défense des droits de la femme* à Talleyrand-Périgord, écrivait:

Mais si les femmes doivent être exclues sans avoir voix au chapitre d'une participation aux droits naturels de l'humanité, prouvez d'abord, pour réfuter l'accusation d'injustice et d'illogisme, qu'elles sont dépourvues de raison, sinon, cette faille dans votre *Nouvelle Constitution* manifesterait à tout jamais que l'homme se comporte inévitablement comme un tyran [...].

Monique Dumais, dans son récent ouvrage sur *Les droits des femmes*, est très sensible à ce double rapport, synchronique et diachronique, qui lie la problématique des droits des femmes à celle des droits des hommes: c'est pourquoi, dès le premier chapitre, elle esquisse un bref historique des uns et des autres, tout en rappelant «l'enseignement de l'Église» au sujet des droits des femmes et la «militance des chrétiennes» pour les promouvoir. En fait, le point de vue de l'Église (surtout, mais pas exclusivement) catholique est souligné à propos de presque chacun des problèmes abordés.

Quelles sont les valeurs en jeu dans la discussion des droits des femmes, et comment celles-ci sont